

Magazine d'informations municipales
Mai 2014 / N°57



info ONDRES

**NUMERO SPÉCIAL
ÉLECTION MUNICIPALE**

À LA UNE

- Bonnes nouvelles à la plage (p.5)
- Budget 2014 : plus technique que politique (p.6)
- Dossier : les élections municipales 2014 (p.9)
- C'est parti pour Festimai (p.13)

Sommaire

04. **Mairie**
Actu enfance et jeunesse
Passerelle vers l'école maternelle
Bonnes nouvelles à la plage
La police municipale à l'honneur
Cérémonie du 19 mars
Le budget communal 2014
Expression des groupes politiques
09. **Dossier : les élections municipales 2014**
Résultats et composition du Conseil municipal
Les commissions au travail
12. **Communauté de communes**
Poursuivre la construction de la collectivité
du quotidien
Le nouveau conseil communautaire
Festimai 2014
13. **Vie locale**
Journée ELA contre les leucodystrophies
Petites nouvelles d'Eclat
Actualités du FEPO
Hommage à Pierre Biarrotte
17. **Culture**
Les Ogres de Barback : 20 ans d'une épopée
fulgurante
Le théâtre dans tous ses états...
Agenda : entre danses, le nouveau
rendez-vous de tous les danseurs
19. **Informations pratiques**
Dernière distribution de sacs poubelle
Élections européennes 2014
Info conso : nouvelle loi sur la
consommation
Prestations familiales : quelles mesures
en vigueur au 1^{er} avril 2014 ?
28. **Ondres d'hier à aujourd'hui**
Des noms inscrits au grand
livre de la ville



Directeur de la publication : Éric Guilloteau. **Directeur de la communication :** Boris Debove. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, associations ondraises. **Maquette :** Sylvette Perrin. **Impression :** Imprimerie Boucau Tarnos - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie Boucau Tarnos est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40 440 Ondres / De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact @ ondres.fr

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication @ ondres.fr, elles seront proposées à la publication.





ÉDITORIAL



Et maintenant, au travail...

Le 30 mars dernier, les urnes ont rendu leur verdict. Une majorité des Ondrais a souhaité que l'équipe que j'animais soit élue pour mettre en œuvre le projet que nous avons proposé. Ce résultat nous satisfait, bien évidemment, mais surtout il nous donne des responsabilités que nous sommes prêts à assumer. Notre équipe s'est immédiatement mise au travail, car les enjeux du mandat qui démarrent sont importants et les chantiers en cours doivent être poursuivis.

Les enjeux, vous les connaissez : créer des emplois à Ondres et dans le Seignanx, produire des logements à prix abordables intégrés à des quartiers agréables à vivre, améliorer notre qualité de vie grâce à des équipements publics au service de tous, préserver notre environnement naturel.

Les premiers chantiers auxquels nous nous attelons sont aussi connus : remettre en état la plage avant la saison touristique, ouvrir l'extension de la maternelle à la rentrée prochaine et déjà penser à celle de l'école élémentaire, finaliser le lotissement des embruns et passer aux acquisitions amiables du futur écoquartier des Trois Fontaines, inventer de nouveaux lieux d'échanges et de concertation qui nous permettront de préparer sereinement l'avenir de notre ville.

Ainsi, ce n'est pas le travail qui manque, c'est pourquoi je souhaite avant toute chose, émettre un vœu sincère. Le temps de la campagne électorale et parfois de ses excès est derrière nous. Les uns et les autres, nous sommes désormais les élus de tous les Ondrais pour six ans. Je souhaite que chacun d'entre nous se mette au service des intérêts de la commune et de ses habitants. Les enjeux et le travail qui nous attendent sont trop importants pour qu'il en soit autrement.

La signature de notre campagne était : « *Vivre Ondres Ensemble* », ce slogan doit désormais devenir une réalité pour le bien-être de tous les Ondrais.

Éric GUILLOTEAU,
Maire d'Ondres

DES TRÉSORS DE CRÉATIVITÉ DÉPLOYÉS AU CENTRE DE LOISIRS



Dans le cadre de la semaine du développement durable, du 1^{er} au 7 avril dernier, le Centre de loisirs a proposé aux enfants de la commune de participer à un jeu concours. Chaque enfant inscrit devait

créer, en famille, un jeu ou jouet, à partir de matériaux divers de recyclage (papier, carton, plastique...).

Le jury composé des enfants du Centre de loisirs a pu apprécier, le mercredi 9 avril dernier, les réalisations et toutes les ingéniosités mises en œuvre par les familles participantes. Les jeux ont pu être essayés avant délibération.

La grande gagnante, avec son bateau pirate, s'est vue décerner un jeu de cartes et un magazine sur le thème de l'environnement. Nous remercions toutes

les familles participantes et encore un grand bravo à tout le monde. ■



PROJET DE MISE EN PLACE D'UN POINT INFORMATION JEUNESSE À ONDRES



Le service jeunesse a le projet de développer un nouveau service lié à l'information jeunesse. Un PIJ (point information jeunesse) s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans, il permet de concevoir des projets et des événements liés à la prévention et l'information.

Ce service aura pour mission d'accompagner les jeunes Ondrais et leur famille dans leurs démarches concernant la santé, l'emploi, la formation, le logement, la citoyenneté, la protection sociale et les loisirs.

L'équipe du service jeunesse vise

à travailler en partenariat avec les établissements scolaires, la mission locale, Pôle emploi, les conseillers d'orientation du CIO. Des aménagements doivent permettre l'accueil de permanences des agents de la mission locale.

En vue de mettre en place ce service, nous souhaitons recueillir quelques informations à partir d'un questionnaire en direction des jeunes entre 15 et 25 ans. Vous trouverez, à l'adresse suivante, ce questionnaire à remplir en ligne :

http://bit.ly/PIJ_ONDRES ■

PASSERELLE VERS L'ÉCOLE MATERNELLE

Septembre 2014 sera, pour nos plus jeunes ondras, la date de leur première rentrée scolaire. Depuis 2011, le secteur de la petite enfance en partenariat avec le lieu d'accueil enfants-parents, le Centre de loisirs et l'école maternelle propose pour les enfants et leurs parents, un temps de passerelle. Il s'agit, en groupe, d'aller découvrir ce nouvel environnement : l'école maternelle. Ce temps permet aux enfants de découvrir l'école mais surtout de jouer et aux parents de prendre le temps de se rencontrer et d'échanger. L'objectif étant de dédramatiser cette nouvelle étape de vie, de faire connaissance entre enfants et entre parents pour se retrouver à la rentrée. Cette année, la découverte de l'école se fera tous les mercredis après-midi du mois de mai et la découverte du

Centre de loisirs aura lieu le mercredi 4 juin. Le point de rendez-vous est à la Maison de la petite enfance à 15h30 pour une durée d'au moins une heure.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la Maison de la Petite Enfance :

Tél : 05 59 45 14 72

email : petiteenfance@ondres.fr

Un deuxième temps de visite sera organisé par le directeur de l'école maternelle au cours du mois de juin. Il vous sera alors donné toutes les informations relatives à la vie de l'école, son organisation et son fonctionnement, le déroulé de la journée, etc. La passerelle doit permettre à chaque famille d'appréhender cette rentrée dans la plus grande sérénité. ■



BONNES NOUVELLES À LA PLAGE

Après les tempêtes désastreuses de l'hiver, telles des hirondelles, avec le printemps, les bonnes nouvelles arrivent à la plage d'Ondres.



La première bonne nouvelle est d'ordre environnemental, l'océan après avoir emporté entre 2 et 3 mètres d'épaisseur de sable sur la plage, vient d'en ramener au moins 1,5 mètre. Le petit blockhaus découvert au fil des tempêtes a de nouveau disparu. Les prévisions des spécialistes venus constater les dégâts en janvier et mars sont en train de se révéler exactes, et même au-delà de leurs espérances. Ce retour du sable sur la plage va grandement faciliter le travail de remodelage de la dune qui démarre. La seconde bonne nouvelle est liée au délai extrêmement court que nous avons réussi à tenir entre la fin de la période des grandes marées (début mars) et le début des travaux fin avril. Ce délai inférieur à 2 mois a pu être tenu grâce à l'implication et au professionnalisme de tous les services publics, que ce soit ceux de la Commune, du Département, de la Région, ou de l'Etat. Cette rapidité s'explique surtout par le fait que nous avons un projet de réaménagement

global du site, déjà validé par ces services et prêt à démarrer. Il faut donc aussi féliciter notre maître d'œuvre le cabinet ArteSite pour sa grande réactivité et son sens de l'adaptation aux circonstances. Enfin, la troisième bonne nouvelle est financière, car là encore, à la demande de la commune, toutes les collectivités ont accepté de débloquer immédiatement les fonds pour entamer une première tranche de notre Plan Plage. Ainsi, les travaux qui viennent de démarrer coûteront 350 000 € HT et seront pris en charge à 80 % par les différentes collectivités. Ainsi, le coût pour la commune de cette première tranche n'est que de 71 000 € HT. Les travaux qui seront détaillés dans notre prochain magazine, consistent, en avril et mai, à reprofiler et sécuriser la dune et la plage ; à mettre en place des filets permettant au sable de ré-engraisser la dune et à reconstruire les accès piétons (nouvel escalier) et véhicules. Après l'été, ces premiers travaux seront

complétés, en particulier par la démolition des blockhaus et de l'épi rocheux qui aggravent l'érosion de la dune. L'été devrait donc pouvoir se passer dans les meilleures conditions possibles, ensuite la plage prendra un caractère plus naturel et le réaménagement d'ensemble du site pourra démarrer. ■

DÉPENSES	
Travaux de restauration des milieux : travaux dunaires	15 800 €
Travaux de restauration des milieux : travaux de plantation	157 200 €
Protection des milieux naturels : mise en défense	130 000 €
Accès piéton à la plage	30 000 €
Frais de maîtrise d'œuvre	21 645 €
TOTAL HT	354 645 €

RECETTES	
Subvention FEDER (30%)	106 300 €
Subvention FNADT (15%)	53 200 €
Subvention CR (20%)	70 900 €
Subvention CG (15%)	53 200 €
Fonds propres commune	71 045 €
TOTAL HT	354 645 €

LA POLICE MUNICIPALE À L'HONNEUR



Le 10 avril dernier, deux agents de la police municipale ont eu à mener une interpellation difficile, puisque un homme armé d'un fusil de chasse avait été signalé déambulant en centre-ville. Sur place avant même les gendarmes, les policiers ont immédiatement neutralisé l'individu. S'il faut honorer l'acte de courage et la maîtrise des policiers, il faut aussi saluer plus largement le haut niveau de leur mission qui s'inscrit dans une très grande proximité avec la population.

À Ondres, la police municipale est très présente et en relation permanente avec les habitants. Cette culture de la proximité vaut toutes les distinctions. Grâce à leur parfaite connaissance du terrain et parfois des difficultés humaines, notre police municipale est souvent mieux préparée qu'ailleurs à faire face et à nous aider dans notre vie quotidienne. Ce comportement exemplaire est le gage d'une sécurité bien vécue et d'une confiance renouvelée de la part de tous les concitoyens. ■

2014 : UN BUDGET PLUS TECHNIQUE QUE POLITIQUE...

Le budget primitif 2014 a été voté lors du dernier Conseil municipal de la mandature 2008/2014. Pour des raisons de continuité du service public municipal, il était impératif de le voter avant la fin mars. Pour autant les élus qui l'ont voté n'avaient plus devant eux que quelques semaines de mandat, leur légitimité à engager des dépenses pour l'année 2014 était donc restreinte. C'est pourquoi, dans le cadre d'un accord républicain, ils se sont engagés

à construire et voter un budget qui permette simplement à la commune de faire vivre ses services municipaux et d'engager les investissements déjà prévus.

Ainsi, le montant total du budget primitif s'équilibre à 8,2 millions d'€ dont 5,45 millions pour assurer le fonctionnement de la commune et 2,6 millions consacrés à l'investissement.

CÔTÉ RECETTES : UNE STABILISATION DES IMPÔTS LOCAUX



Les produits des services et domaines fournissent une recette complémentaire non négligeable à la commune (480 000 €). Il s'agit des encaissements liés aux locations de salles, aux services et aux coupes de bois.

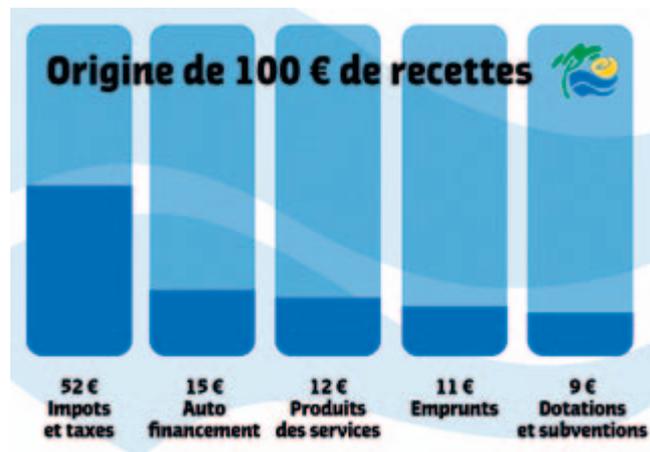
Ainsi les recettes de la commune, connaîtront une augmentation limitée cette année, ce qui nous oblige, pour ne pas obérer l'avenir, à maîtriser nos dépenses. ■

Avec près de 3,3 millions d'€ attendus, les impôts locaux sont la principale source de financement. Compte tenu de l'augmentation de la population, de celle des mutations de propriétés et des bons résultats attendus de la saison touristique 2014, cette recette devrait croître de 5 % par rapport à 2013. Les taux votés par ailleurs, lors du Conseil Municipal de fin avril, sont stables, (à noter qu'ils n'ont pas augmentés depuis 2009).

Les dotations de l'Etat (600 000 €) qui poursuit sa politique de rigueur budgétaire, vont baisser cette année, alors que la population Ondraise, elle, augmente. Ce désengagement progressif de l'Etat participe aux difficultés budgétaires structurelles que rencontrent toutes les communes de France.

Nous avons inscrit dans ce budget un recours à l'emprunt, pour financer les investissements, limité à 680 000 €. Comme l'on sait que certains investissements engagés dans l'année seront finalisés l'année prochaine, nous ne devrions même ne pas avoir à recourir à l'emprunt en 2014. Ainsi, nous continuerons à maîtriser notre niveau d'endettement.

La vente de foncier communal est très limitée cette année (130 000 €), il s'agit de la dernière parcelle communale à vendre chemin de l'Arreuilot. Cette recette participe au financement des investissements de voirie et équipements publics. Cette recette participe à l'autofinancement de la commune qui s'élève au total à 980 000 €.



Cette année encore et ce pour la 5^{ème} année consécutive, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition et donc de les maintenir à leur niveau de 2009.

Taxe d'Habitation : 20,86 %

Foncier Bâti : 31,613 %

Foncier Non Bâti : 60,35 %

De ce fait, la fiscalité qui pèse sur les ménages Ondrais reste dans la moyenne départementale.

CÔTÉ DÉPENSES : PRIORITÉ À LA VOIRIE.



Les travaux de voirie chemin de Piron.

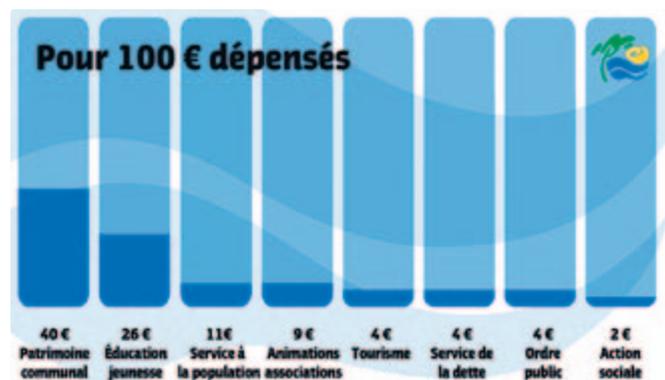
En 2014, avec près de 2 millions d'€, uniquement pour la voirie, l'essentiel de nos investissements sera consacré à l'amélioration et à la valorisation du **patrimoine communal (au total 40 % du budget)**. Une partie de ces travaux de voirie étaient déjà programmée en 2013. En complément, les services techniques de la commune réaliseront des travaux d'entretien de ce patrimoine. Le seul investissement qui ait été décidé en début d'année concerne les travaux de la plage.

Comme tous les ans, l'**Éducation et la Jeunesse** resteront le premier poste de dépenses de fonctionnement (soit 1,7 millions d'€), car l'avenir de nos enfants reste notre priorité. Au programme de l'année, l'aménagement de la cour de l'extension de la maternelle et une étude de l'agrandissement de l'école élémentaire.

3^{ème} poste de dépenses (11 %), **les autres services à la population**. « *Cœur de métier* » de la mairie, nous faisons en sorte de les améliorer tous les jours, en étoffant les services ou en développant la formation des agents. Le service Espaces Verts progresse encore cette année, on espère qu'une première fleur au concours des villages fleuris viendra bientôt récompenser leur travail. Grâce à la réorganisation de nos services Vie Locale/Jeunesse, nous mettons en place de nouveaux services d'accueil et d'insertion pour les jeunes de la commune (Bureau Informations Jeunesse et Mission Locale).

9 % du budget est consacré à l'**animation de la commune, la culture et aux associations**. Au-delà des subventions

habituellement versées, nous poursuivons nos efforts pour mettre à disposition de toutes les associations des moyens qui leur permettent d'accueillir toujours plus de membres. ■



En conclusion, ce budget tel qu'il a été voté par l'ancienne municipalité va permettre à nos services de travailler dans l'intérêt des Ondrais et surtout d'améliorer la voirie communale. Les conseillers fraîchement élus auront la possibilité de faire évoluer ce budget, par le biais de Décisions Modificatives, afin de faire vivre de nouveaux projets. Mais pour cela, il leur faudra trouver de nouvelles recettes, en valorisant par exemple le patrimoine communal.

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

Poursuivre l'action engagée au service des Ondrais

En dépit d'un contexte national favorable à la droite et à toutes les formes de contestations populistes, les Ondrais ont fait le choix de nous faire confiance.

Ils ont fait le choix de la confiance à la seule équipe dont les compétences lui permettent de se mettre immédiatement au travail. Ils ont fait le choix de la

confiance à un projet qui s'inscrit dans la continuité de celui de l'équipe de Bernard Corrihons. Ils ont fait le choix de la confiance au seul programme qui fait la part belle à l'emploi local, au logement accessible, aux services et équipements de proximité pour tous.

Ces enjeux sont trop importants pour se laisser aller à la polémique stérile

et à l'immobilisme. Notre énergie sera entièrement consacrée au service des Ondrais, à la réalisation des projets préparant l'avenir de notre jeunesse.

Écoute, compétence, ouverture, seront les clés de la réussite pour un mandat fait de travail, de solidarité, de Bien Vivre Ensemble. ■

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Groupe « Ondres autrement »

Lors des municipales du 20 et 30 mars 2014, une différence de 149 voix nous sépare de la liste socialo-communiste conduite par Éric Guilloteau, ayant obtenu la majorité. 55,84% des Ondrais, souhaitent des changements qui n'auront pas lieu.

Malgré la présence de trois listes, notre résultat est de 37,99 %, je remercie tous les électeurs qui ont souhaités me faire confiance, ainsi qu'à mon équipe. Cependant, il est regrettable qu'un tiers

des inscrits soit plus de mille personnes n'aient pas souhaité se déplacer pour s'exprimer.

Notre groupe conserve cinq sièges au sein du conseil municipal : Christian Claderes, Françoise Lesca, Jean Charles Bisone, Valérie Branger et Rémi Laharie. Et un siège au conseil communautaire : Christian Claderes.

Nous souhaitons proposer une opposition constructive chaque fois qu'on nous donnera la possibilité

de siéger afin de s'exprimer sur des dossiers importants tels que : plan plage, ZAC des 3 fontaines, allées shopping, voirie, etc...

Par rapport à notre engagement, nous ferons part de façon régulière, aux administrés, du résultat de notre participation et de notre réflexion lors des différentes commissions de travail. ■

*Christian Claderes,
responsable du groupe.*

« Groupe Gauche Alternative »

LE CHANGEMENT c'est (pas) pour maintenant !

L'analyse objective des résultats des dernières élections révèle un désaveu de la politique et de la gestion de l'équipe en place depuis 13 ans. Malgré cela, la liste élue par 44 % des électeurs ondras n'envisage pas la moindre remise en cause de ses ambitieux objectifs de campagne. Fort de sa majorité de 20 élus sur 27, le nouveau

Maire ne semble pas disposé à prendre en compte les attentes des 56 % de suffrages que représente l'opposition. En cette période de restriction budgétaire, les premières mesures adoptées sont édifiantes : maintien du plan plage dans son intégralité, nombre maximum d'adjoints, indemnités maire adjoints pratiquement au maxi autorisé

(8705,38 par mois). Avec 2 élus, vous comprendrez que notre tâche ne sera pas aisée. Néanmoins, nous vous assurons que nous tiendrons nos engagements de campagne à savoir : œuvrer avec vous pour notre commune et surtout rendre des comptes à la population. ■



DOSSIER : ELECTION MUNICIPALE 2014

LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION MUNICIPALE

Premier tour, le dimanche 23 mars 2014

INSCRITS	3625	
VOTANTS	2505	69,10 %
EXPRIMÉS	2406	
Blanc et nuls	99	

Liste 1 - ONDRES AUTREMENT	824	34,25 %
Liste 2 - VIVRE ONDRES ENSEMBLE	1073	44,60 %
Liste 3 - ONDRES, AVEC VOUS	509	21,16 %

Second tour, le dimanche 30 mars 2014

INSCRITS	3625	
VOTANTS	2477	68,33 %
EXPRIMÉS	2414	
Blanc et nuls	63	

Liste 1 - ONDRES AUTREMENT	917	37,99 %
Liste 2 - VIVRE ONDRES ENSEMBLE	1066	44,16 %
Liste 3 - ONDRES, AVEC VOUS	431	17,85 %

La composition du nouveau Conseil municipal

Le maire : M. Éric Guilloteau

Les adjoints au maire :

M^{me} Marie-Hélène Dibon, M. Dominique Mays, M^{me} Muriel O'Byrne, M. Éric Bessé, M^{me} Marie-Thérèse Espeso, M. Jean-Jacques Rechou, M^{me} Frédérique Romero, M. Jean-Michel Mabillet.

Les conseillers municipaux délégués :

M. Bruno Coumes, M^{me} Isabelle Chaise, M. Alain Artigas.

Les conseillers municipaux de la majorité :

M^{me} Michelle Mabillet, M. Alain Caliot, M^{me} Isabelle Leboeuf, M. Philippe Bacqué, M^{me} Stéphanie Mari, M. Alain Desperges, M^{me} Hélène Cluzel, M. Henri Hureaux.

Les conseillers municipaux de l'opposition :

M. Christian Claderes, M^{me} Françoise Lesca, M. Jean-Charles Bisone, M^{me} Valérie Branger, M. Rémi Laharie, M. Jean Saubes, M. Dominique Lapierre.



DES COMMISSIONS CONSTITUÉES POUR SE METTRE AU TRAVAIL AVEC ENCORE PLUS D'EFFICACITÉ ET DE CONCERTATION.

Les enjeux du mandat qui démarre, tous les Ondrais les connaissent : il s'agit de préserver notre qualité de vie tout en développant de nouveaux quartiers agréables à vivre pour se loger et en accueillant de nouvelles entreprises créatrices d'emplois. L'objectif est de maîtriser l'évolution de notre commune pour ne pas la subir, de changer notre ville sans la dénaturer.

Pour répondre à ces enjeux, lors du second Conseil municipal, nous avons défini les délégations des adjoints et organisé l'équipe d'élus en commissions de travail avec deux mots d'ordre : efficacité et concertation.

Pour la **COMMISSION ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE**, la priorité est d'ouvrir à la rentrée prochaine l'extension de l'école maternelle et de réfléchir collectivement à celle de l'école élémentaire. Pour mieux tenir compte de l'avis, de nos enfants, cette commission mettra en place un Conseil des Jeunes.

Adjointe déléguée :

Marie-Hélène Dibon.

Membres :

Muriel O'Byrne, Marie-Thérèse Espeso, Isabelle Chaise, Michelle Mabillet, Alain Caliot, Stéphanie Mari, Henri Hureaux, Jean-Charles Bisone, Rémi Laharie, Dominique Lapierre. ■

Pour la **COMMISSION CULTURE, VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE**, l'urgence est de préparer la programmation culturelle 2014/2015, de programmer la réalisation de la maison pour tous, de la maison de la nature, et de celle des sports. En parallèle, pour associer davantage nos aînés à la vie locale, elle devra mettre en place un Conseil des Sages.

Adjointe déléguée :

Marie-Thérèse Espeso.

Membres :

Marie-Hélène Dibon, Muriel O'Byrne, Bruno Coumes, Michelle Mabillet, Isabelle Leboeuf, Hélène Cluzel, Henri Hureaux, Jean-Charles Bisone, Rémi Laharie, Dominique Lapierre. ■

La commission **FINANCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : en partenariat avec la Communauté de Communes, dans un premier temps, les élus doivent accueillir les trois sociétés qui viennent d'acquérir les parcelles à L'Arriou. À Labranère, ils devront préparer l'arrivée de nouveaux artisans et PME. Enfin, avec le Conseil général des Landes, les élus vont devoir accompagner l'installation des Allées Shopping dont les travaux doivent démarrer après l'été.

Adjoint délégué :

Jean-Michel Mabillet.

Membres :

Marie-Hélène Dibon, Jean-Jacques Rechou, Muriel O'Byrne, Éric Bessé, Marie-Thérèse Espeso, Frédérique Romero, Dominique Mays, Françoise Lesca, Christian Claderes, Dominique Lapierre. ■



Pour les élus de la commission **URBANISME**, la tâche est à la fois simple et immense, il s'agit de rédiger le prochain Plan Local de l'Urbanisme qui sera pour la première fois un document à l'échelle du Seignanx. Le travail devra donc s'effectuer en collaboration avec la communauté, mais aussi avec les 7 autres communes du Seignanx.

Adjoint délégué :

Dominique Mays.

Membres :

Jean-Jacques Rechou, Muriel O'Byrne, Jean-Michel Mabillet, Frédérique Romero, Bruno Coumes, Alain Artigas, Alain Desperges, Christian Claderes, Valérie Branger, Jean Saubes. ■

Au sein de la commission **PATRIMOINE COMMUNAL**, les premiers travaux seront consacrés à la voirie avec la mise en œuvre d'un plan local de circulation et à la définition d'un plan pluri-annuel d'investissements pour réhabiliter et rénover en 2014 la route de Beyres, les chemins de Lahitton, Segrat, Maréchal Ferrant et Ladebat. En 2015, viendra le tour du Claous, de la rue Labastie. D'autres voies seront à étudier. Les travaux d'assainissement et d'écoulement des eaux de pluies seront aussi poursuivis.

Adjointe déléguée :

Jean-Jacques Rechou.

Membres :

Marie-Thérèse Espeso, Frédérique Romero, Dominique Mays, Alain Artigas, Alain Desperges, Alain Caliot, Henri Hureaux, Françoise Lesca, Christian Claderes, Jean Saubes. ■

Pour les élus de la commission **ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE**, dans l'immédiat, il s'agit de renforcer notre démarche écoresponsable municipale. Ensuite viendra le temps des déplacements doux avec de nouvelles pistes cyclables et piétonnes et enfin celui des déplacements collectifs avec l'arrivée en 2015 du Chrono-Plus à Ondres.

Adjointe déléguée :

Frédérique Romero.

Membres :

Jean-Jacques Rechou, Éric Bessé, Dominique Mays, Alain Caliot, Stéphanie Mari, Philippe Bacqué, Henri Hureaux, Valérie Branger, Christian Claderes. ■

NOUVELLES COMMISSIONS

Pour la commission **VILLE ET COHÉSION SOCIALE**, l'objectif de cette nouvelle commission est de se faire accompagner par des experts et de partager avec les Ondrais pour penser une ville agréable à vivre tous ensemble. La priorité des élus sera de finaliser l'acquisition à l'amiable des parcelles pour démarrer les travaux de l'ÉcoQuartier des 3 Fontaines.

Adjointe déléguée :

Muriel O'Byrne.

Membres :

Marie-Hélène Dibon, Jean-Jacques Rechou, Éric Bessé, Jean-Michel Mabillet Marie-Thérèse Espeso, Frédérique Romero, Dominique Mays, Jean-Charles Bisone, Rémi Laharie, Jean Saubes. ■

Pour les élus de la commission **TOURISME**, il s'agit de mettre en œuvre le projet touristique à l'ouest de la commune pour préserver nos espaces naturels à la plage, pour créer des espaces de loisirs attendus par les Ondrais et au final créer des emplois. L'urgence est de trouver les moyens de poursuivre le plan plage dont la partie littorale vient de démarrer.

Adjoint délégué :

Éric Bessé.

Membres :

Jean-Jacques Rechou, Jean-Michel Mabillet, Frédérique Romero, Dominique Mays, Isabelle Leboeuf, Alain Desperges, Stéphanie Mari, Françoise Lesca, Christian Claderes, Dominique Lapierre. ■

Conseiller délégué à la **communication**, Bruno Coumes est chargé d'améliorer encore les liens entre services municipaux et Ondrais en revisitant le magazine municipal et le site Internet, proposer de nouveaux rendez-vous dans l'agenda des Ondrais.

Ainsi, ce n'est pas le travail qui manque dans une ville comme la nôtre. D'autant plus, qu'au-delà de ces missions spécifiques, il faudra collectivement trouver de nouvelles sources de financement et chaque élu devra s'investir pour échanger davantage avec les habitants de son quartier. Pour assumer de manière efficace ce travail, nous ne serons pas trop de huit adjoints et trois conseillers délégués.

POUR SUIVRE LA CONSTRUCTION DE LA COLLECTIVITÉ DU QUOTIDIEN



Si on la compare aux autres collectivités locales, notre communauté de communes du Seignanx est encore toute jeune, elle n'a que vingt ans. Il est donc normal qu'elle soit encore mal connue par ses habitants. Pourtant, son importance ne cesse de grandir et l'État nous incite à la développer toujours plus. Dans le Seignanx depuis 1994, nous avons fait le choix de lui confier des compétences qui concernent le quotidien des habitants : l'emploi, le logement, les déplacements ou le maintien à domicile des personnes âgées.

En effet, la communauté de communes, investit dans les parcs d'activités qui permettent aux entreprises de créer des emplois. La communauté aide

financièrement les bailleurs sociaux à créer des logements accessibles pour les habitants du territoire. Elle définit via les plans locaux d'urbanisme l'organisation du territoire. C'est encore la communauté qui entretient un tiers des voies du Seignanx. Depuis 2012, grâce au Centre intercommunal d'action sociale, nous avons créé un service public de maintien à domicile des personnes âgées. Dans tous ces domaines, comme dans celui de l'animation culturelle du Seignanx, avec l'équipe qui m'entoure, nous souhaitons développer et faire mieux connaître ces politiques au quotidien des habitants de notre territoire. ■

Éric Guilloteau

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de communes est administrée par un conseil de 33 délégués élus par les huit conseils municipaux. Chaque commune est représentée au sein du conseil communautaire selon la répartition suivante :

- Tarnos : 15 élus

- Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx : 6 élus chacun

- Saint-André-de-Seignanx : 2 élus

- Biarrotte, Biaudos, Saint-Barthélemy et Saint-Laurent-de-Gosse : 1 élu chacun
Les décisions prises par le conseil communautaire sont rendues applicables par un bureau exécutif composé de délégués élus par le conseil : le président et les huit vice-présidents. Le conseil communautaire se réunit au moins une

fois par mois et ces décisions sont prises à la majorité absolue, dès lors que la moitié au moins des membres en exercice est présente. Chaque décision fait l'objet d'une délibération. Les séances du Conseil communautaire sont publiques. ■

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES 2014-2020

Commune de Biarrotte : M. Alain Dicharry.

Commune de Biaudos : M. Jean-Marc Larre.

Commune d'Ondres : M. Éric Guilloteau M^{me} Marie-Hélène Dibon, M. Alain Desperges, M^{me} Muriel O'Byrne, M. Éric Bessé, M. Christian Claderes.

Commune de Saint-André-de-Seignanx : M. Jean Baylet, M^{me} Nicole Riquier.

Commune de Saint-Barthélemy : M. Pierre Latour.

Commune de Saint-Laurent-de-Gosse : M^{me} Isabelle Cazalis.

Commune de Saint-Martin-de-Seignanx : M. Lionel Causse, M^{me} Patricia Castagnos, M. Francis Geraudie, M^{me} Claire-Marie Defos du Rau, M. Mike Bresson, M^{me} Christine Dardy.

Commune de Tarnos : M. Jean Marc Lespade, M^{me} Isabelle Nogaro, M. Alain Perret, M^{me} Isabelle Dufau, M. Francis Dubert, M^{me} Anne Dupre, M. Lucien Hervelin, M^{me} Danièle Destouesse, M. Bernard Lapebie, M^{me} Danièle Birles, M. Christian Gonzales, M^{me} Gisèle Baulon, M. Stéphane Laurent, M. Antoine Robles, M^{me} Marie-Ange Delavenne. ■

A l'occasion du conseil communautaire du 11 avril 2014, l'assemblée a procédé à l'élection du président et des vice-présidents. Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote dans l'urne. M. Éric Guilloteau, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu et installé dans ses fonctions de président de la Communauté de communes du Seignanx.

Il a ensuite été procédé à l'élection des vice-présidents dont les résultats suivent :

1^{er} vice-président : Jean Baylet

2^{ème} vice-président : Isabelle Cazalis

3^{ème} vice-président : Lionel Causse

4^{ème} vice-président : Pierre Latour

5^{ème} vice-président : Alain Dicharry

6^{ème} vice-président : Jean-Marc Larre

7^{ème} vice-président : Anne Dupré ■

FESTIMAI 2014

L'édition du Festi'Mai 2014 vous propose comme chaque année la diversité grâce à une programmation riche et toujours renouvelée.

20 ans Organisé par la Communauté de Communes du Seignaux

Nicole Ferroni
» Les quatre barbues

Grand corps malade
Charly D. (1^{ère} partie)

Mathieu Madenian
» Album de famille

Les Frères Brothers
» Les Rois vagabonds

Colorature
De 5 à 13 euros

Du 02 au 31 mai 2014
Réservations : Office de Tourisme Communautaire 05 59 45 19 19

ST ANDRÉ DE SEIGNAUX Les Rois vagabonds
ST MARTIN DE SEIGNAUX Les quatre barbues
BIARROTTE Nicole Ferroni
TARNOS Grand corps malade Charly D. (1^{ère} partie)
ST LAURENT DE GOSSE Album de famille
ST BARTHELEMY Les Frères Brothers
BIAUDOS Colorature
ONDRES Mathieu Madenian
BIAUDOS Jules le Zerte
ONDRES Airs de jeu
TARNOS / ST MARTIN DE SEIGNAUX Duo Damba

Des spectacles pour toute la famille à déguster sans modération avec des tarifs toujours accessibles et la gratuité jusqu'à 11 ans.

De l'humour

avec Mathieu Madenian (le 31 mai à 20h30, salle Capranie à Ondres), Nicole Ferroni (le 10 mai à 20h30, salle polyvalente à Biarrotte) et les Frères Brothers (le 24 mai à 21h, sous chapiteau à Saint-Barthélemy).

De la musique

avec Grand Corps Malade et Charly D (le 16 mai à 20h30, sous chapiteau à Tarnos).

Du cirque

avec Les Rois Vagabonds (le 2 mai 2014 à 21h, au mur à gauche de Saint-André-de-Seignaux).

Du théâtre

avec Colorature (le 30 mai à 21h, salle de basket de Biaudos).

Du chant

avec Les quatre Barbues (le 3 mai 2014 à 20h30, salle Camiade à Saint-Martin-de-Seignaux) et le Duo Damba (du 19 au 22 mai dans les EHPAD du Seignaux).

De la comédie

toute en chansons avec L'Album de Famille (le 17 mai à 21h au mur à gauche de Saint-Laurent-de-Gosse).

Et pour les enfants,

Airs de Jeu (le 14 mai à 15h, salle Capranie à Ondres) et Jules le Zerte (le 31 mai 2014 à 15, salle de Basket de Biaudos).



Mathieu Madenian le 31 mai à 20h30, à Ondres

La billetterie pour les spectacles de Grand Corps Malade et Mathieu Madenian est ouverte à l'Office de tourisme Communautaire au 05 59 45 19 19 et via les réseaux habituels. ■

JOURNÉE ELA CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES



Depuis 11 ans, grâce à l'initiative d'un groupe d'ados de la Maison des jeunes le trophée Geoffrey se déroule sur notre commune. Éric Guillotteau le nouveau maire d'Ondres s'est engagé après Bernard Corrihons à soutenir l'organisation de cette manifestation en partenariat avec l'association ELA.

Encore une fois, ce samedi 5 avril, le soleil était au rendez-vous. Certes nous aurions souhaité qu'il ya ait plus de participants qui chaussent leurs baskets pour battre la maladie, mais toutefois cette journée s'est déroulée dans une ambiance festive. Merci à tous les bénévoles qui participent à l'organisation de cette journée, aux associations de danses Zumba, Exprim', la section boxe de l'Aviron Bayonnais, Eclat, le COS, le FEPO et la banda Tip-pitto ainsi qu'aux commerces ondras et à l'Intermarché de Labenne, sans oublier les services techniques de la ville et de la police municipale. Un remerciement particulier à la section cyclo du foyer qui cette année encore est venue nous appor-

ter son soutien en assurant la sécurité et l'orientation des coureurs. Cette journée a été parrainée par Jean Condon et Shaun Hegarty.



Course des 10 km « trophée Geoffrey » : 1^{ère} féminine N Moustardets, 1^{er} masculin ex aequo A. Zarra et O. Serre
Course des 5 km : 1^{ère} féminine : MF. Zarra, 1^{er} masculin S. Boillot
Course des 2 km : 1^{er} masculin N. Boillot, 1^{ère} féminine M. Leroy
Quant au 1 km des pitchouns, il n'y a pas eu de perdant ! ■

DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT



À l'heure où paraîtront ces lignes, ECLAT aura organisé maintes manifestations : rencontres « Quilles de Six » pour les Fêtes d'Anglet, le concert RETINA le 5 avril (et participation à la journée ELA le même jour), l'omelette Pascale le dimanche de Pâques avec une centaine d'omelettes servies, l'accompagnement chanté (par

les Cantayres) des finales de rugby CBL à Saint-Martin-de-Seignanx (27 avril), la Maïade « des Vieux » avec l'installation du Maï aux Maynadyes et la soirée cabaret à Capranie le 3 mai, les dimanches dansants et le rassemblement des associations dansantes du 9 mai avec nos « Dans'Trad »... Les séances de découverte de la forêt pour les classes transplantées reprennent après les vacances... Actuellement tout ECLAT se prépare pour la Fête de la Musique du dimanche 22 juin, avec nos chanteurs, nos musiciens, des groupes musicaux et chorales voisines... Ce sera gratuit, bien sûr !

Pour mieux connaître ECLAT, visiter son site : <http://eclat.hautetfort.com>
Et celui de la banda : <http://chaouchepadere.hautetfort.com> ■

La pinhèra de la Laguibe

... tire sa casquette aux policiers municipaux qui, le jeudi 10 avril dernier, ont interpellé avec diligence un homme armé d'un fusil de chasse, visiblement irresponsable, qui prenait les nuages pour des palombes à la plus grande stupeur des passants ! Saluons leur sang-froid et leur très grande maîtrise.



CÉRÉMONIE DU 19 MARS



Chaque année la municipalité et les anciens combattants (FNACA) invitent la population ondras à commémorer cette date marquant le cessez-le-feu en Algérie (lendemain des accords d'Evian). Lors de cette cérémonie 2014, M. Christian Javelaud a reçu les hommages du maire et une décoration marquant la reconnaissance du service rendu à la nation. ■

FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ONDRES

À PIERROT BIARROTTE

En ce début du mois d'avril, le Foyer tout entier, a perdu un grand ami, l'un de ses piliers, qui pendant plus de 40 ans, n'a eu de cesse de se donner pour les autres. Nous n'oublierons pas que Pierrot fut le fondateur de la section Basket et de la première section échasses. Personnage de notre culture gasconne, Pierrot a été un des piliers du folklore landais dès les années 70, avec, en particulier la création en 1978 de la section échasses et du groupe folklorique *Lous Moutounes Gascons*, devenu en 2001 les Bergers du Seignanx. Comme vice-président de l'amicale des groupes folkloriques landais et responsable de la commission courses sur échasses, il a particulièrement contribué à l'engouement médiatique de ce sport landais dans les années 80. Plus récemment, tout le monde gardera en tête son rôle du curé gascon qu'il joua de manière très réjouissante dans le spectacle « Le Seigneur des Agneaux » pour les 30 ans des échasses à Ondres !

Tous les « seniors » et les membres de « l'Histoire Locale » n'oublieront pas non plus, que Pierrot fut un animateur, un de ces acteurs qui construit le Foyer que nous connaissons aujourd'hui. Pierrot fut membre d'honneur du Foyer et médaillé de la Jeunesse et des Sports par M. le Préfet des Landes, pour toutes les actions qu'il a menées au sein du Foyer.



André Darrigrand

Les membres du Foyer et tout particulièrement les membres de la section de « Recherche sur l'Histoire Locale » ont été très touchés par la disparition de Monsieur André Darrigrand, membre éminent du groupe, qui a contribué par ses nombreux travaux à enrichir les diverses parutions des « Amis du Livre » et du Foyer. Nous ne rappellerons jamais assez que l'histoire de la famille d'André Darrigrand est très liée à celle d'Ondres.

Histoire Locale

La section souhaite dans ses prochaines publications rendre hommage à nos amis disparus avec un article au titre des personnages ondras. S'il est vrai qu'André Darrigrand était très discret sur ses faits de guerre (comme la plupart de ses compagnons), il n'en avait pas moins participé à des actions remarquables pendant la guerre 39-45.

À noter : le Bulletin n°10 vient de sortir, vous pouvez vous le procurer ainsi que toutes les parutions de la section. Elles sont en vente au Foyer, s'adresser à Kitty Mondenx le mardi après-midi ou le jeudi de 14h à 16h à la permanence du secrétariat. *CM*

Théâtre adultes

Cette section prépare une pièce qui sera jouée le 30 mai dans le cadre du FEP ; à cette occasion, la section envisage d'organiser également des animations artistiques telles que défilé de couture,

exposition de peinture et d'art floral. Un pot clôturera l'évènement. Une deuxième représentation sera donnée le jeudi 19 juin dans le cadre de la semaine « le théâtre dans tous ses états » organisée par la ville d'Ondres du 17 au 20 juin. *R.L.*

Théâtre enfants

Outre les ateliers du mercredi dirigés par Anaïs, animatrice appréciée de la compagnie Hecho en Casa, trois stages furent mis en place sur deux jours. Parents et enfants ayant exprimé leur grande satisfaction, nous pensons le renouveler l'an prochain. Les enfants de l'atelier théâtre ont participé à la journée Carnaval à Dous Maynadyes avec la lecture par les enfants du jugement de San Pançart. Actuellement, l'atelier théâtre prépare un spectacle de fin d'année qui sera donné dans le cadre de la semaine « le théâtre dans tous ses états ». Les enfants présenteront leur spectacle le mercredi 18 juin, et ce, à deux reprises :

- 15 h pour les enfants des centres de loisirs du secteur,

- 19 h représentation pour tous les Ondrais (notamment, les familles et membres du FEPO...) au tarif de 7€ l'entrée. Gratuite jusqu'à 12 ans. *G.R.*

Sorties voyages

Après le voyage en Sicile du 16 au 23 mai, celui du Canal du Midi se fera du 15 au 18 septembre, à ce jour 22 personnes sont inscrites quelques places sont encore

disponibles puisque le nombre maximum de participants est de 30. Nous projetons d'organiser une journée à Pau en juin. Visite de la ville, du château, un repas et pour finir la journée une visite dégustation chez un producteur de Jurançon. Pour l'année prochaine notre grand projet est l'organisation d'une croisière en méditerranée avec départ de Marseille. *D.D.et N.L.*

Échasses

Cette section a participé au Carnaval de la ville d'Ondres et déjà le carnet de participation aux manifestations de l'été prochain se remplit : marchés du Seignanx, campings, un marathon le 14 mai, le festival de Saint-Martin-de-Seignanx le 13 juin puis un voyage annuel en Lozère. *F.P.*

CHAMPIONS !

Un salut mérité à l'AS Ondres qui a remporté le dimanche 20 avril la finale de rugby 1^{ère} série du Comité Côte Basque - Landes.





HOMMAGE À PIERRE BIARROTTE

Pierre Biarrotte, Pierrot pour tous les Ondrais, était une figure attachante, singulière, qui a marqué notre ville et au-delà de ses frontières. Les hommages continuent d'affluer, signe que l'homme a dépassé la mesure du simple citoyen engagé qu'il était. Extraits de l'hommage rendu lors de ses obsèques.

Pierrot, il me revient ici de te rendre hommage. Je le fais bien sûr au nom de la municipalité et de Bernard, encore bien trop fatigué pour être ici auprès de toi. Je le fais aussi au nom du Foyer d'Education Populaire, ce Foyer de Paule, Monique, Claude, aujourd'hui Michel Richard, mais aussi de Francis, Deborah et des échassiers.

Je le fais enfin au nom de l'Académie Gasconne dont pendant 10 ans tu fus le directeur, de Jean Maisonnabe, l'actuel Président et des nombreux adhérents d'Ondres particulièrement. Cet hommage, bien plus qu'officiel, sera en fait celui que quelques amis, au milieu d'innombrables amis, adressent à Pierrot.

Né à Saint-Barthélemy, le 19 février 1937, tu étais un enfant de la guerre, et, dans le bistrot de tes parents entouré de quelques terres, tu as connu comme tant d'autres de ta génération la pauvreté et les privations. Cela t'a sans doute privé de l'école, et conduit vers un CAP et le monde du travail. Puis, vinrent trente mois en Algérie.

Enfance difficile, jeunesse bousculée, jamais tu n'as nourri d'esprit de revanche... bien au contraire, tu as toujours voulu t'ouvrir aux autres par l'action et par l'engagement surtout auprès de la jeunesse.

Ce fut d'abord le temps du basket dont tu fus l'instigateur, l'éducateur et le dirigeant pendant plus de dix ans. Puis, dans les années 70, vint la longue aventure des échasses, avec en 78 la création de la section échasses et du groupe folklorique « Lous Moutounes Gascons ». Ta fierté aura sans doute été que, près de 40 ans plus tard, le groupe a certes changé de nom et s'appelle « Les Bergers du Seignanx », mais que tes échasses marchent et dansent encore.

Un tel engagement à Ondres, ne pouvait que te conduire à la Mairie où tu siégeas de 77 à 83. En y donnant beaucoup, tu disais souvent combien tu avais appris.

La somme de tout ce que tu as fait à Ondres trouve, bien sûr, sa source dans ce que tu as été. Engagé, généreux, bénévole, persuadé que même si l'on aurait pu recevoir davan-

tage, on peut donner beaucoup. Et tu as beaucoup donné, sans calcul, sans attente, simplement parce qu'à tes yeux la jeunesse le valait bien.

Très jeune, tu as pris le goût de la lecture. Jamais il ne t'a quitté. Et puis, à la lecture, tu as ajouté l'écriture. Tu aimais les mots, leur couleur, leur musique, tu aimais les associer, tu aimais leur poésie. Alors, avec ta plume, tu les faisais danser. Mais tu aimais leur exactitude et leur rigueur. Alors gare à l'imprudent qui faisait des fautes d'orthographe.

Ces mots, tu les aimais aussi dans ta langue locale, et le gascon que tu cultivais au sein de l'Académie Gasconne. Ici, chacun se souvient de lous cansounes où tu relatais tel ou tel évènement local que tu plaquais sur des airs bien connus, les faisant reprendre par le public derrière ta magnifique voix. Car tu aimais le public et le spectacle. Tout le monde gardera en tête ton rôle de curé Gascon que tu jouas de manière très touchante dans le spectacle « Le Seigneur des Agneaux » pour les 30 ans des échasses à Ondres.

Aujourd'hui, tu avais atteint l'âge de la sérénité, et tu enrageais contre cette maladie qui t'empêchait d'en profiter. Sérénité pour toi, signifiait que tout était en ordre au sein de ta

famille, avec ta femme Claudette, dévouée et attentionnée auprès de toi, ainsi que tes enfants : Christine et Jean-Luc, Patrice et Sylvie, Valérie et Laurent.

Ta famille, Pierrot, c'était l'essence de ta vie, et tu pouvais aujourd'hui sereinement vivre auprès de Claudette tes années de tendresse.

Mardi, à 21h45, tu es mort dans ton lit. Tu y tenais, ta famille a exaucé ton vœu. Tu en avais formulé un autre, que Claudette a aussi exaucé : Dimanche dernier, tu as tenu à voter par procuration. Sans doute pour exprimer un choix, mais plus sûrement parce que ce vote était pour toi un acte important de vie citoyenne.

Nous t'accompagnons ici en cette église dans la voie que tu as choisie, et une dernière fois nous témoignons de ce que fut ta vie, famille, citoyenneté, engagement, générosité, bénévolat, culture, fidélité, racines. LA VIE D'UN HOMME BIEN. Tu aurais sans doute voulu que les mots en français, en gascon, virevoltent une dernière fois... ils ne le pouvaient pas, ils sont bien trop tristes et pleurent aujourd'hui. Adishatz Pierrot !

Pierre Joantéguy



CONCOURS DE CRÉATION

Créée en mai 2013, l'association des commerçants d'Ondres lance un concours de création pour son logo : expression libre, seul est imposé le texte « ONdres Y EST BIEN ».

Les œuvres peuvent être déposées jusqu'au 15 juin au bar Larrendart.

Exposition des logos du 17 au 30 juin au Foyer Yvonne Loiseau (FEPO).

Renseignement et règlement par email : presidence.ondresyestbien@gmail.com

ÇA S'EST PASSÉ À CAPRANIE

LES OGRES DE BARBACK : 20 ANS D'UNE ÉPOPÉE FULGURANTE



Ce sont quatre ogres affamés qui se sont présentés devant Capranie samedi 26 avril, avec des bottes magiques et vingt lieues à parcourir devant un public captivé, infatigable et qui n'a pas dissimulé son bonheur. Et pour cause : la tournée anniversaire qui débute est truffée de surprises qu'on ne dévoilera pas ici pour que d'autres partagent ce festin : le spectacle est partout, dans la salle, sur scène et même dehors puisque la fanfare Eyo'nlé, dans un final éblouissant, a entraîné dans son sillage les 800 spectateurs sur le fronton municipal, battant le tambour et soufflant le cuivre comme si elle n'était jamais rassasiée ! Un régal.

BIENTÔT À CAPRANIE

LE THÉÂTRE DANS TOUS SES ÉTATS... SECONDE ÉDITION

Pour la seconde année consécutive le service municipal de la culture vous propose une semaine de théâtre à l'espace Capranie. Organisée en collaboration avec le FEPO, la troupe de théâtre Ethique et la compagnie Echo en casa, cette semaine vous propose un panorama de l'activité théâtrale sur notre commune.

Ainsi le **mardi 17 juin à 19h**, la troupe de théâtre éthique posera le premier acte de cette semaine avec une soirée aux multiples surprises placée sous le signe de « l'éco responsabilité » et de l'improvisation théâtrale. Le spectacle « *DuoEthik* » avec Didier et Hippolyte, les personnages phares de la Troupe Ethique. Maladroits mais volontaires, ils nous montrent ce qu'est « l'éthique » à leur façon. Ils nous font rire et voyager dans leur univers imaginaire sans limite. En première partie de soirée, la troupe tout entière vous invite à un apéro/concert avec tapas et boissons, projections de vidéos accompagnées à la musique par le duo Miss Collie & Mr Bree. Un groupe chant/guitare à découvrir.

Le **mercredi 18 juin à 19h**, ce sera l'atelier enfant du FEPO qui frappera les trois coups pour vous présenter leur nouvelle création « *la télé en folie* » d'Angélique Suty. Cette pièce traite avec humour de

l'univers de la télévision et revisite des émissions célèbres, entrecoupées de pages publicitaires.

Le **jeudi 19 juin à 20h30**, l'atelier de théâtre adulte du FEPO lancera le troisième acte avec une pièce de Patrick Kermann « *la mastication des morts* ». L'auteur dit que c'est en visitant des cimetières et en lisant les épitaphes, les dates et les noms inscrits sur les tombes qu'il a eu l'idée de cette pièce qui reconstitue la Grande Histoire et la petite histoire d'un village français comme il y en a tant. Les défunts y parlent de leur vie, de leurs amours, de leur mort...

Certains épisodes sont graves, parfois choquants, mais la mise en scène décalée de Nicole Darrehort met surtout l'accent sur les moments hilarants pour faire de cette pièce un moment de joyeux divertissement.

Le **vendredi 20 juin à 20h30**, la Compagnie Hecho en casa sera sur scène pour le quatrième et dernier acte de cette semaine avec sa création Lulú, une pièce de Ana Harcha Cortés. Lulú est une jeune femme émouvante en recherche d'elle-même, à la fois combative, ironique, sarcastique, attachante et drôle... De multiples facettes qui ne manqueront pas de surprendre le spectateur. ■



Tarifs : soirée éthique 10 € et tarif réduit à 5 € (étudiant, sans emploi) gratuit moins de 12 ans. Théâtre enfant 7€ et tarif réduit à 5 € (étudiant, sans emploi) gratuit moins de 12 ans. Théâtre adultes 7 € et tarif réduit à 5 € (étudiant, sans emploi) gratuit moins de 12 ans. Lulú 10 € et tarif réduit à 5 € (étudiant, sans emplois etc) gratuit moins de 12 ans. Pass semaine à 25 €. Informations au 05 59 45 30 06.

MAI

Samedi 3

Soirée Cabaret
Capranie 20h // Eclat

Vendredi 9

Soirée « Entre Danses »
Capranie 17h30 // Service culturel

Vendredi 30

Spectacle atelier théâtre adultes
Capranie 20h30 // FEPO

samedi 31

Spectacle Mathieu Madenian
Capranie 20h30 // Festimai

JUIN

Samedi 14

Fête des écoles
Capranie Larrendart 14h30 // Ecoles

Mardi 17

« Le théâtre dans tous ses états »
Soirée théâtre éthique
Capranie 19h // Service Culturel

Mercredi 18

« Le théâtre dans tous ses états »
Soirée théâtre enfants
Capranie 19h // Service culturel et FEPO

Jeudi 19

« Le théâtre dans tous ses états »
Soirée théâtre atelier adultes
Capranie 20h30 // Service culturel et FEPO

Vendredi 20

« Le théâtre dans tous ses états »
Soirée Théâtre « Lulu » Cie Echo en casa
Capranie 20h30 // Service culturel

Samedi 21

Spectacle de danse CSO
Capranie 20h30 // CSO

Dimanche 22

Fête de la musique
Capranie 17h // ECLAT

Vendredi 27

Fêtes d'Ondres jusqu'au 29 juin

ENTRE DANSES, LE RENDEZ-VOUS DE TOUS LES DANSEURS



Le 9 mai, le service municipal de la culture en collaboration avec les associations culturelles et sportives de la commune vous propose une soirée dansante à l'espace Capranie à ne pas manquer. À partir de 17h30 les associations Dumba, Exprim, Eclat, Rebel Dancers et les Bergers du Seignanx, vous

proposeront des ateliers d'initiations aux différentes danses pratiquées sur la commune. Ces ateliers sont ouverts à tous, enfants et adultes et en accès libre. A partir de 20h00 un grand Flashmob lancera deux heures de spectacle dans lequel s'enchaîneront danse africaine, street danse, Hiphop, country, danse traditionnelle et danse sur échasses, le tout ponctué par quelques petites surprises. L'association des parents d'élèves partenaire de la manifestation nous proposera une buvette avec possibilité de restauration sur place tout au long de la soirée. À 22h00, projecteur, lazer et boule à facettes transformeront l'espace Capranie en boîte de nuit l'entrée en scène de DJ FDC qui nous accompagnera sur des rythmes riches et variés tard dans la nuit. Entre Danses c'est l'occasion pour les nombreux pratiquants d'une activité de danse sur la commune de se retrouver, c'est aussi l'occasion pour chacun de venir en famille ou entre amis passer une soirée festive placée sous le signe de la bonne humeur et de la musique. ■

Entre Danses le 9 mai à l'espace Capranie à partir de 17h30
Entree Libre / Restauration sur place.

FÊTES D'ONDRES

Elles se dérouleront le dernier WE de juin (les 27, 28, 29 et 30 juin) organisées par Anim'Ondres en partenariat avec la commune. En mai, les jeunes du Comité des fêtes feront la tournée des chaumières pour distribuer le programme 2014 et recueillir vos contributions. Merci de leur réserver le meilleur accueil. ■



INVITATION AU REPAS DES ANCIENS, SAMEDI 28 JUIN À 12 H - SALLE CAPRANIE

Ce repas s'adresse à toutes les personnes de plus de 65 ans demeurant à Ondres. C'est un grand moment convivial qui fait partie intégrante des fêtes du village. Si vous désirez y participer, vous êtes invités à renvoyer le coupon ci-dessous à la mairie d'Ondres avant le 15 juin prochain. Si vous avez des difficultés de déplacement, faites-le nous savoir, nous pourrions venir vous chercher. ■

M./Mme :

Nombre de personnes participant au repas

Année(s) de naissance :

Adresse :

Faut-il venir vous chercher? : Oui Non

DERNIÈRE DISTRIBUTION DE SACS POUBELLE



Une ultime date de distribution des sacs poubelle est fixée **au mercredi 14 mai 2014 de 8h00 à 12h00 et de 13h 30 à 16h 30**, aux ateliers municipaux, situés impasse Lagrange (donnant sur la RD 26). Attention : cette opération est réservée aux personnes qui n'ont pas retiré leurs sacs lors de la première campagne. Le 14 mai, la distribution sera définitivement clôturée. Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter directement aux ateliers municipaux munis d'un justificatif de domicile pour en bénéficier. ■

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014

L'élection des représentants au Parlement européen est prévue le dimanche 25 mai 2014 (ouverture des bureaux de vote à Ondres de 8h à 18h). La France dispose de 74 sièges au Parlement européen. L'élection a lieu, par circonscription, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel.

Tous les citoyens de l'UE âgés de 18 ans et plus qui sont domiciliés ou ont une résidence à long terme en France et qui disposent du droit de vote dans leur pays d'origine peuvent voter.

Pour voter le jour des élections il n'est pas obligatoire de présenter sa carte électorale, en revanche il est impératif de fournir un justificatif d'identité parmi



les documents suivants autorisés : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, permis de conduire, carte vitale avec photo, etc. Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité. ■

PRESTATIONS FAMILIALES : QUELLES MESURES EN VIGUEUR AU 1^{ER} AVRIL 2014 ?

À la suite de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2014, certaines mesures concernant les prestations familiales doivent entrer en vigueur au 1^{er} avril 2014 :

- modulation de l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le niveau des revenus des familles et alignement progressif du complément

familial sur celui de l'allocation de base, - majoration du complément familial pour les familles sous le seuil de pauvreté, - modification du montant du complément de libre choix d'activité (CLCA) et alignement de ce montant à toutes les familles pour les enfants nés ou adoptés à partir du 1^{er} avril 2014.

À noter également : à compter du 1^{er}

avril 2014, les montants de la prime à la naissance, de la prime à l'adoption et de l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) sont maintenus à leur niveau en vigueur au 1^{er} avril 2013. Quant aux allocations familiales versées à partir du deuxième enfant, elles sont augmentées de 0,6 % à partir de cette même date. ■



NOUVELLE LOI SUR LA CONSOMMATION

L'INC (Institut National de la Consommation) vient d'établir un très intéressant tableau synthétique des principales mesures de la loi du 17 mars 2014 (loi Hamon) relative à la consommation (description et entrée en vigueur des mesures). Les principales dispositions de cette loi y sont présentées de manière synthétique, par ordre alphabétique.

Par exemple, à la lettre A, le premier sujet abordé est « *Abus de faiblesse* » ; on y apprend le renforcement des sanctions, l'amende passant de 9 000€ à 375 000 € !

C'est une mine d'informations et le consommateur pourra y trouver de nombreuses réponses et sûrement des motifs de satisfaction.

Retrouvez sur internet

(www.conso.net) ce tableau synthétique des principales mesures :

www.conso.net/images_publications/INC_PL_Hamon_tableau_entree_vigueur.pdf

La Confédération Syndicale des Familles (CSF) vous accompagne pour toutes vos questions et litiges liés à la consommation. Contact : 05 59 45 25 92 – Permanences : lundi de 16h30 à 19h et les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

ONDRES D'HIER À AUJOURD'HUI

DES NOMS INSCRITS AU GRAND LIVRE DE LA VILLE

Un mandat qui démarre, ce sont de nouveaux élus qui arrivent, de nouveaux visages à identifier pour les Ondrais. Mais c'est aussi un mandat qui se termine, avec des « ex-élus » emblématiques qui prennent du recul. Ces récents retraités s'inscrivent désormais dans la longue et sans doute éternelle liste des élus municipaux, ceux qui ont façonné notre ville étape par étape, mandat après mandat, génération après génération.



Pierre Joantéguy, Hélène Alonso et Bernard Corrihons ont pris du recul en 2014.

Christian Javelaud a été élu de 1983 à 1989 puis de 2001 à 2014. Trois mandats pour faire émerger chez Christian une « bougonnerie » fidèle. Bougon, Christian l'était, par engagement. Fidèle, Christian l'était par sens du service public qu'il plaçait dans la continuité de sa longue vie bénévole.

Jean-Jacques Hustaix, élu en 2001 a effectué deux mandats. Homme de conviction, Jean-Jacques est aussi un homme de passions, celle de la forêt, celle de la mer, en un mot celle de la nature. L'organisation estivale de la plage, c'était lui, la gestion de la forêt, c'était lui, la connaissance des rivières et ruisseaux c'était lui...et les déplacements à Mont de Marsan, Biscarrosse ou Parentis c'était lui, souvent accompagné d'ailleurs de Christian.

Difficile de rédiger deux paragraphes distincts pour Hélène Alonso et Pierre Joantéguy. Élus de 1977 à 1995, puis de 2001 à 2014 pendant cinq mandats leur vie municipale a été marquée par la longévité. Elle l'aura été par des réalisations particulièrement importantes. Hélène, c'est dès 1978 le transport et la restauration scolaire, c'est en 1985 l'école maternelle et puis c'est la gestion du personnel. Elle servait l'écoute à l'exigence, le doigté à la fermeté. Sans oublier bien sûr la force de ses convictions.

Pierre, c'est dès 1977 la création du bulletin municipal auquel il a participé jusqu'en 2014, c'est l'implication dans la gestion et l'animation de Larrendart, c'est aussi la conception de la salle Capranie et puis, c'est pendant de longues années le suivi des finances de la commune. C'est aussi la création

de l'office tourisme en tant que vice-président de la Communauté des communes du Seignanx. Pierre c'est enfin la ténacité et la force de conviction pour arracher le futur rond-point de Labranère à l'entrée nord de la ville.

Il reste enfin Bernard Corrihons. Il est bien sûr le garant de toutes les réalisations qui ont jalonné ses 13 ans de mandats. Mais il a aussi posé les fondations des grands projets qui s'annoncent aujourd'hui (pôle commercial, EcoQuartier des trois fontaines, aménagements touristiques). Bernard, c'est la rigueur, la ponctualité, Bernard c'est l'humilité, la gentillesse, Bernard c'est enfin l'autorité qui a su allier la main de fer et le gant de velours.

Au nom des Ondrais, rendons hommage à leur engagement et au le travail accompli. Désormais, à la suite de leurs prédécesseurs, leur nom s'inscrit dans le grand livre de la ville.